



NEUCHÂTEL

Pour observer planètes et nébuleuses

Pas besoin de se rendre au Chili ou en Australie pour observer le soleil, la lune, les planètes, les nébuleuses et autres objets lointains: le groupe d'animation du pavillon Hirsch de l'Observatoire de Neuchâtel indique qu'il a repris ses activités. Informations sur <http://astrosurf.fr/obs-ntl/> /réd

Les dames paysannes présentent au marché de Gorgier

Demain dès 8 heures, les dames paysannes de la Basse Béroche présenteront leurs produits lors du marché qui se tiendra dans la cour du collège de Gorgier. Dès 11h30, une soupe aux pois sera proposée aux amateurs. /réd

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

«Jamais je n'aurais imaginé qu'elle était si jeune. C'était une connerie»

Elle: 12 ans et demi. Lui: 21 ans. Ils font connaissance, puis entretiennent des rapports sexuels. Une rupture douloureuse les entraîne, elle comme plaignante, lui comme prévenu, devant le Tribunal correctionnel de Neuchâtel

CHRISTIAN BRÜLHART

Atmosphère pesante mercredi au Tribunal correctionnel de Neuchâtel. Il devait juger un homme de 24 ans, accusé de viol et de relations sexuelles avec un enfant.

Fin avril 2006, François* fait la connaissance de Valérie*. Ils développent tout d'abord une relation virtuelle par SMS. Puis la relation devient plus intime, et les deux jeunes gens se retrouvent chez lui.

Cette rencontre mènera à des rapports sexuels non protégés. Sous la contrainte? François le conteste. Le rapport de police explique d'ailleurs qu'il aurait tempéré sa fougue pour diminuer l'inconfort d'une première pénétration. Valérie avoue alors à François n'être âgée que de douze ans et demi. Les amants ont ensuite un deuxième rapport.

Puis il rompt: «Je n'aurais jamais imaginé qu'elle était si jeune. En l'apprenant, j'ai dit stop.» Valérie, le prend mal et s'accroche. Lorsqu'elle veut lui faire croire qu'elle est enceinte, il lui conseille de prendre la pilule du lendemain. La jeune fille, se sentant blessée et abandonnée, aurait alors menacé de se venger.

Valérie essaie d'abord de cacher cette rupture à ses parents.

Après une visite au planning familial, elle en parle à la compagnie de son père. Les parents se mobilisent. Examen gynécologique, aide psychiatrique. La maman explique: «Elle avait envie d'avoir une histoire d'amour.»

Selon sa psychologue, citée comme témoin, l'adolescente, bien que paraissant physiquement bien plus âgée, avait encore un côté très immature: «Il y a un contraste saisissant entre l'attente d'un prince charmant et la réalité de cette première relation.»

Dans son jugement, le tribunal considère que les agissements de François constituaient bien des relations sexuelles avec un enfant.

En ce qui concerne le viol, il constate le manque de preuves, faute de menaces et de violences faites à l'encontre de Valérie. Il ne peut donc retenir ce chef d'accusation.

Le président souligne la lourde responsabilité de François. Il n'a pas pris conscience de la gravité de ses agissements. Mais il n'a aucun antécédent judiciaire et progresse dans sa vie, bien qu'il soit encore dans une situation socioprofessionnelle délicate.

Le tribunal lui inflige 150 jours-amende à 30 francs avec un sursis de deux ans. François devra en outre s'acquitter de 7600 francs de frais de justice. Il devra payer par ailleurs une indemnité pour tort moral de 5000 francs, plus 4800 francs de dépens et une participation aux frais du traitement médical de la victime, à concurrence de 547 francs. /BRU

*Prénoms d'emprunt



Me CLAIRE-LISE OSWALD Elle qui défend d'ordinaire les victimes d'actes sexuels illicites a cette fois accepté d'être la mandataire du prévenu, accusé de viol et d'actes sexuels sur une mineure. (CHRISTIAN GALLEY)

«Il y a un contraste saisissant entre l'attente d'un prince charmant et la réalité de cette première relation»

La psychologue

«Il faut éviter de faire de la victimisation»

Vous plaidez généralement pour les victimes d'actes sexuels illicites. Cette fois-ci, vous défendez le prévenu. Pourquoi?

Tout d'abord parce que chacun a droit à une défense. Ensuite parce que je connais ce jeune homme sur le plan professionnel depuis quelques années. Il a vécu dans plusieurs foyers parce que ses parents ne pouvaient pas s'occuper de lui. Pour terminer, il me semble qu'il y a des manquements extrêmement graves dans l'éducation de la jeune fille impliquée dans cette affaire. Il faut éviter de faire de la victimisation.

Que pensez-vous du jugement?

Je pense qu'il est extrêmement juste.

Visiblement la victime souffre du fait que cette relation n'a pas correspondu à ses attentes. Dans cette affaire, il aurait fallu examiner si une plainte était adéquate. Je doute qu'une sanction pénale puisse vraiment aider cette jeune femme.

Vous êtes reconnue comme spécialiste des cas d'abus sexuels. Quelle est votre motivation?

Cela doit venir de mon côté Mère Térésa; j'aime venir en aide aux personnes en détresse. Dans ce genre d'affaires, la majorité des victimes sont des femmes. Je ne suis cependant pas féministe. Chaque situation est particulière.

Combien d'affaires de ce genre avez-vous traitées?

Je traite environ 30 cas par an, dont les deux tiers finissent devant les tribunaux. Après 25 ans d'expérience, je vous laisse faire le calcul...

Quelles affaires vous ont le plus marqué?

Des viols de jeunes enfants de trois à six ans.

Quel jugement vous a le plus scandalisée?

Il s'agit d'un jeune homme qui avait recueilli une jeune femme en détresse. Après l'avoir violée, il a voulu s'en servir pour obtenir un permis de séjour. Il a été acquitté au bénéfice du doute. /bru

NEUCHÂTEL

Un stage avec la créatrice du ragga jam

En 1996, elle déposait un brevet pour protéger la danse qu'elle venait d'inventer: le ragga jam. Dimanche 28 septembre, la Française Laure Courtellemont animera un stage dans les locaux de Résodanse Station, à Neuchâtel.

Du ragga jam, sa créatrice dit qu'il est «le plus grand sport collectif du monde. Son principe est d'allier la dimension artistique de la danse aux valeurs du sport.»

Le danseur neuchâtelois Maurizio Mandorino enseigne cette discipline. Il ajoute: «Il n'y a pas de clivage entre le prof et les élèves. Après la phase d'apprentissage, les élèves sont invités à danser en petits groupes. Ceci devant un public déchaîné composé des autres élèves du cours.»

Le ragga jam est une technique d'expression corporelle combinant le ragga – danse de rue afro-jamaïcaine puisée dans le reggae puis mélangée au hip-hop – et un mix (jam) de diffé-



LAURE COURTELLEMONT Elle sera accompagnée de son mari, le Brésilien Edson Guiu, figure du hip-hop. (SP)

rentes influences (hip-hop, afro, jazz dance) liées au parcours et à la personnalité de sa fondatrice.

De cette danse sensuelle, chaleureuse et joyeuse jouant beaucoup sur les attitudes féminines, Laure Courtellemont dit: «J'ai voulu codifier une danse urbaine destinée tout d'abord aux femmes, puis je l'ai adaptée pour les hommes. Résultat, ils ont été et sont nombreux à fréquenter les cours.»

Dimanche 28 septembre, la danseuse et chorégraphe française sera accompagnée par son époux, Edson Guiu. Ce danseur brésilien, figure du hip-hop, dirige la compagnie brésilienne Ritmos Family. Près de quatre heures de cours attendent les participants qui auront tout intérêt à ne pas avoir fait d'excès, la veille au soir, à la Fête des vendanges. /comm-flv

Infos et inscriptions: www.resodanse-station.ch ou info@resodanse-station.ch ou au 079 756 17 90

PUBLICITÉ

NEUCHÂTEL: VERT'TIGE VIENT DE S'ÉPANOUIR AU CŒUR DU QUARTIER DE MONRUZ

Mardi 16 septembre au 21 de la rue de Monruz à Neuchâtel, Vert'tige, la boutique florale par excellence, vient d'ouvrir les portes de son jardin secret. A votre écoute pour service et conseil aussi le dimanche, Laurence vous y propose une magnifique palette de fleurs coupées de saison finement sélectionnées, de charmants bouquets, des plantes décoratives qui enchanteront vos jardins et balcons, des compositions florales pour tout événement, ainsi qu'un vaste choix de vases et de pots. Bref, tout pour agrémenter votre home sweet home et faire plaisir.



A l'occasion de l'inauguration de ce tout nouvel espace réservé aux fleurs dans tous leurs états, venez nombreux au verre de bienvenue ce vendredi à 18 h 30. Vert'tige est ouvert du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h, le samedi de 8 h à 16 h et le dimanche de 8 h à 13 h. Fermé le lundi.

Vert'tige - Boutique florale - Monruz 21 - 2000 Neuchâtel
Tél. et fax 032 725 23 76 - www.vert-tige-fleurs.ch